

LA FCPE 31

VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG
DE LA SCOLARITÉ DE VOS ENFANTS



Haute-Garonne

FCPE 31

100, avenue Frédéric Estèbe
31200 Toulouse

05 34 40 57 70

contact@fcpe31.org
<https://www.fcpe31.org>

Association loi 1901 n° W313001619 – Reconnue d'utilité publique

Conseil Local College Jean Mermoz Blagnac: fcpe.college.mermoz@gmail.com

→ LES 10 actions clés DU PARENT DÉLÉGUÉ FCPE

- 1 Il est **bénévole** et donne de son **temps libre**
- 2 Il défend les **droits** de tous les élèves
- 3 Il s'assure de **l'égalité de traitement** de tous les élèves
- 4 Il écoute **les demandes** de tous les parents
- 5 Il **représente les parents** aux conseils d'école, de classe et d'administration
- 6 Il fait vivre **la coéducation**
- 7 Il agit pour un **climat scolaire serein**
- 8 Il sait quel **interlocuteur** contacter selon les besoins
- 9 Il est soutenu dans ses initiatives par le **réseau départemental et national**
- 10 Il a un rôle de **médiateur** entre l'équipe éducative et les parents



→ Le rôle DE LA FCPE 31 DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

1 À l'école

- **La représentation des parents d'élèves** : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, commission éducative, conseil de discipline, conseil de la vie collégienne, conseil de la vie lycéenne...
- **L'accompagnement des familles** dans leur relation avec l'institution (enseignants, personnel de direction, rectorat...), dans leur quotidien (affectations, appels, difficultés scolaires, orientation...)
- **Le soutien aux activités locales** des conseils de parents d'élèves FCPE (recherche de partenaires, financement de projets, supports de communication, informations...)

2 En dehors de l'école

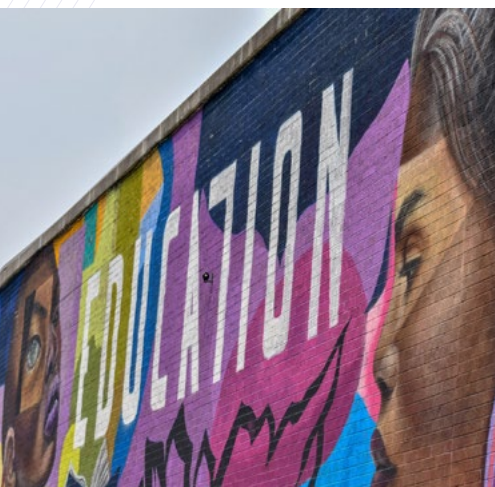
- **Dans les commissions municipales** :
Projet éducatif de territoire (PEDT), commission restauration...
- **Dans les instances de l'Éducation nationale** :
Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), commissions d'appel, commissions d'affectation...
- **Dans les commissions départementales** :
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés en 2nd degré (CDOEA)...
- **Dans les discussions avec les pouvoirs publics** :
Conseil départemental, Conseil régional, mairies, Recteur, Directeur académique, élus...



→ Rejoignez LA FCPE !

1 La FCPE 31, son rôle :

- **Vous accompagner** : Conseils, formations, permanences, services aux familles ;
- **Agir** : Interlocutrice reconnue auprès de l'Éducation nationale et des diverses instances locales, départementales et régionales, force de proposition et d'opposition ;
- **Se mobiliser** : Informations sur les réformes, création de dispositifs pour les familles (orientation via Cursus d'avenir, bourse de stages...), pour des conditions de scolarité dignes pour tous (Un Toit Pour Apprendre, Campagne « Accueillons-les »), pour un meilleur climat scolaire, pour des créations de classes ;
- **Lutter** : Pour une mixité indispensable, pour les droits de tous les enfants.



2 Rejoindre la FCPE, c'est :

- **Défendre l'égalité d'accès à l'éducation** ;
- **Défendre les plus fragiles** : familles en difficultés, élèves à besoins particuliers, en décrochage scolaire, migrants, mineurs isolés... ;
- **Faire vivre la coéducation** : les parents font partie de la communauté éducative et doivent être associés aux projets des écoles ;
- **Défendre la laïcité** : prise en compte de la diversité des enfants, lutte contre les discriminations ;
- Développer et bénéficier d'**un réseau d'échanges et d'entraide**.

3 Adhérer à la FCPE, c'est :

- **Assurer son indépendance** ;
- **Conforter sa représentativité** dans les instances ;
- **Lui donner les moyens d'agir**.